

GUIDE DE L'UTILISATEUR DU BOULODROME

Avez-vous pensé à demander une « autorisation de buvette » ?

Effectuez cette démarche auprès de la mairie de BANS.

Coordonnées :

Téléphone: 03.84.81.59.10 E-Mail : mairie.bans@wanadoo.fr

Jours et horaires d'ouverture :

- ▶ Mardi de 17h00 à 19h00
- ▶ Vendredi de 9h00 à 11h00

L'autorisation de buvette doit être affichée au bar du boulodrome.

1) LA VEILLE OU L'AVANT-VEILLE :

A) Convenir d'un rendez-vous avec le(a) responsable du boulodrome pour :

- Récupérer les clefs du boulodrome.
- Effectuer l'inventaire du stock de boissons (et autres...). L'approvisionnement des denrées pour la confection de sandwiches ou autres en-cas est laissé à l'initiative des clubs.
- Préoccupez-vous de savoir comment mettre en service les fûts de bière ainsi que de vidanger le circuit lorsque l'on ne se sert plus des tireuses.
- Informez-vous sur l'utilisation de la machine à café, les percolateurs, lave-verres, cuisinière à gaz etc.
- Le matériel et les produits de nettoyage, les sacs poubelles et les rouleaux de papier hygiénique (les clefs des distributeurs papier et savon sont situés au bar) sont entreposés sous l'escalier qui mène à la salle de réunion.

Vous pourrez toujours poser des questions.

B) Vérifier le nombre et l'état des terrains :

- Vérifier l'état des ficelles et la numérotation des terrains.
- Matérialiser si besoin des terrains supplémentaires et les numéroter.
- Donner si besoin un coup de râteau.
- Procéder à leur arrosage :
 - ▶ La vanne principale de la mise en service des robinets pour l'arrosage se situe dans le local technique situé derrière les lavabos des sanitaires hommes. Ne pas oublier de la fermer après usage.
 - ▶ Le matériel d'arrosage (tuyaux et arroseurs automatiques) sont à votre disposition.

2) LE JOUR DE LA COMPETITION :

A) Eclairage :

- Salle du bar et jeux intérieurs : le coffret se situe sur le flanc gauche du bar.
- Parking et jeux extérieurs : les interrupteurs se situent dans le bureau.

B) Chauffage :

- Mise en fonctionnement des convecteurs électriques du bar.
- Mise en fonctionnement du chauffage au-dessus des jeux intérieurs (cf notice explicative au-dessus du coffret dans le bureau).

C) Sono :

Pour faire fonctionner la sono, une notice explicative se situe contre le coffret de celle-ci qui est dans le bureau.

3) PENDANT LA COMPETITION :

L'organisateur doit veiller à :

- La propreté des locaux et des jeux. De temps à autres, ramasser les papiers, verres et bouteilles déposés un peu partout par des joueurs indéclicats.
- Ce que les chaises orange restent à l'intérieur du bar et qu'elles ne soient pas utilisées aux alentours des jeux, c'est-à-dire où il y a des graviers pour ne pas abîmer leurs pieds.
- Ce que les joueurs ne fument pas à l'intérieur.
- Ne plus servir de boissons alcoolisées à des personnes dont les serveurs jugent qu'elles sont en état d'ébriété.

4) APRES LA COMPETITION :

L'organisateur a le choix d'effectuer lui-même son nettoyage ou de le sous-traiter moyennant la somme de 50€00€ auprès de la personne responsable du boulodrome.

- L'organisateur ne doit pas débrancher les appareils suivants : réfrigérateur, groupe tirage à bière, machines à café, machine à glaçons et la banque réfrigérée du bar.
- L'organisateur doit nettoyer le bar ainsi que TOUS les équipements que celui-ci comporte. De plus, les PIEDS de tables, les tables et les chaises. La cuisinière à gaz et LE réfrigérateur dans la salle du stock (consommation). Et bien-sûr les sols.
- Nettoyage des sanitaires (cuvettes, urinoirs, lavabos, sèche-mains/faïence et sols). Vider les poubelles et ne pas oublier celles qui se trouvent dans chaque toilette (femmes et hommes).
- Vérifier à la propreté du site : ramassage des papiers, verres, bouteilles et autres détritiques abandonnés sur et aux alentours des jeux et des parkings.
- Lorsque les containers se situant à l'extérieur vers l'entrée de la buvette sont pleins, ne pas entreposer de sac poubelles à côté ou sur ceux-ci. Entreposer le surplus de sacs à l'intérieur du boulodrome, à un endroit qui ne perturbe pas le déroulement du concours.
- Veiller à ne pas oublier d'éteindre les lumières du parking, le chauffage du boulodrome et du bar, et si besoin la sono.

Convenir d'un rendez-vous avec la personne responsable du boulodrome pour effectuer l'inventaire du stock. Vous recevrez par la suite la facture des consommations, au prix coûtant.